Modification des tarifs du gaz naturel à compter du 1er novembre 2021

Les tarifs de gaz naturel de Manitoba Hydro augmenteront de 13,23 ¢ par mètre cube à 19,16 ¢ par mètre cube à compter du 1er novembre 2021. Pour la plupart des clients résidentiels, cette modification entraînera une hausse de la facture annuelle d'environ 17,1 %, soit 124 $ par année (10,33 $ par mois). Pour les clients du service à volume élevé, l'augmentation de la facture, calculée sur un an, variera de 18,6 % à 34,1 %, selon leur niveau de consommation et leur catégorie.

Cette hausse des tarifs découle principalement des changements apportés aux prix que Manitoba Hydro paie pour le gaz naturel de l'Alberta. Les prix du gaz naturel en Amérique du Nord augmentent en raison d'une production et de stocks inférieurs à la moyenne, ainsi que de la reprise de la demande en gaz naturel attribuable au rebond des économies en Amérique du Nord, en Europe et en Asie à la suite de la pandémie de COVID-19.

Les tarifs du gaz d'inventaire sont mis à jour chaque trimestre (en février, en mai, en août et en novembre) selon les prévisions du coût de l'approvisionnement en gaz d'inventaire pour les 12 mois suivants. Lorsque le prix courant du gaz naturel baisse ou augmente, le tarif du gaz d'inventaire est rajusté en conséquence chaque trimestre. Manitoba Hydro ne tire aucun profit de la vente de gaz d'inventaire. Le prix payé par le service public est transféré directement aux clients, sans majoration.

Manitoba Hydro atténue également les répercussions des prix instables du gaz naturel sur ses clients en stockant le gaz. Les clients ont aussi l'option de payer leur facture de gaz naturel en 12 versements mensuels égaux en s'inscrivant au Régime de paiements égaux, ce qui aide à atténuer l'instabilité.

Pour en savoir plus sur les tarifs de gaz naturel, communiquez avec Manitoba Hydro au 204 480-5900 (à Winnipeg) ou au 1 888 624-9376 (sans frais ailleurs au Manitoba), ou consultez le site Web de Manitoba Hydro à **www.hydro.mb.ca.**

Centra Gas Manitoba Inc. (« Centra ») est une filiale en propriété exclusive de Manitoba Hydro. Les tarifs et les modalités de service de Centra sont réglementés par la Régie des services publics du Manitoba (« la Régie ») qui a approuvé les modifications tarifaires décrites ci-dessus. Vous pouvez consulter l'ordonnance de la Régie qui approuve les modifications tarifaires sur le site Web de la Régie à l'adresse ***pubmanitoba.ca*** *(en anglais seulement), ou en communiquant avec la Régie au 330, avenue Portage, bureau 400, Winnipeg (Manitoba) R3C 0C4 ou au 204 945-2638.*

Disponible en médias substituts sur demande.

Manitoba Hydro